



**Saignelégier, le 10 janvier 2023**

Suite aux élections communales du 23 octobre 2022, les nouvelles autorités se sont constituées pour la législature 2023-2027. Les dicastères ont été attribués de la manière suivante :

<b>Dicastères</b>	<b>Responsables</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Administration générale, RH, Police,</b> - Zones AIC, - Site de la Gruère et commissions cantonales	Catherine Erba	Serge Parrat
<b>Finances, Développement économique,</b> - CLFM	Diego Moni Bidin	Catherine Erba
<b>Aide sociale, santé, écoles,</b> - Arrondissement de sépulture, - Crèches, UAPE, - Entretien bâtiments des écoles	Jean-François Boillat	Monika Kornmayer
<b>Aménagement du territoire, Urbanisme, environnement, Energie,</b> - Police des constructions, - Éclairage public, projet et rénovations des bâtiments communaux	Serge Parrat	Stéphanie Vuilleumier
<b>Travaux publics, Service des eaux</b> - Stations d'épuration, SIS	Stéphanie Vuilleumier	Marc Jobin
<b>Tourisme sport, Culture, intergénération,</b> - Manifestations	Monika Kornmayer	Jean-François Boillat
<b>Forêts, pâturages, déchets</b>	Marc Jobin	Diego Moni Bidin

Lors de sa première séance, le Conseil communal a désigné M. Serge Parrat à la fonction de vice-maire pour la législature 2023-2027.

**Conseil communal**

